Hubert Auschitzky
de la Société des Gens de Lettres

DANIEL AUSCHITZKY
PSEUDONYME
GUY DE PIERREFEUX

TOME XI

Les enfants de Louis Auschitzky

Tome X De Daniel à Martin.

Tome XI Daniel Auschitzky. Pseudonyme, Guy de Pierrefeux.

Tome XII Maurice Auschitzky, Un prince.

–

Un tel ouvrage comporte une multitude de détails ; aussi, malgré tout le soin apporté à la réalisation et la mise à jour, des inexactitudes ou des omissions peuvent parfois apparaître. Que nos lecteurs veuillent bien nous en excuser et nous les signaler. Leurs remarques seront les bienvenues et nous les en remercions à l'avance.

Ces notes n'ont pas été rédigées pour être publiées. Il n'en sera donc fait qu'une lecture familiale.

Toutefois, elles ont été déposées :

- *A la Bibliothèque Généalogique (cote 4° B 265/Q).*
- *A la Bibliothèque municipale de Bordeaux (cote TR.AUS-XI).*
- *Aux Archives Départementales de la Gironde (cote SU 69/33).*
- *Aux Archives Municipales de la Ville d'Arcachon, 51, cours Tartas, Arcachon.*
-

1

DANIEL AUSCHITZKY

Daniel Auschitzky est né le 4 janvier 1864 à Bordeaux, façade des Chartrons n° 116. Parmi les témoins, nous notons la présence de Pierre Edouard Castillon du Perron, âgé de 59 ans, négociant façade des Chartrons 136 ❶[1].

Le 17 février 1891, Daniel Auschitzky, homme de lettres, domicilié à Paris, place de la Madeleine n°6, s'est marié, à Paris 17ème, avec Marie Blanche Eugénie Marguerite Personnat ❶[2], née le 31 juillet 1862 à Privas (Ardèche), sans profession, domiciliée avec sa mère rue d'Aubigny 11. Elle est fille majeure d'Étienne Eugène Camille Personnat, décédé, et de Louise Aspasie Joséphine Bruère, rentière, sa veuve, refusant de consentir au mariage suivant acte respectueux de Me Sabot, notaire à Paris, du 19 décembre 1890 ❶[12]. A noter que Louis Auschitzky, son père, avait lui aussi refusé de consentir au mariage suivant actes respectueux donnés par Me Sabot, notaire à Paris, les 31 octobre, 5 décembre 1890 et 12 janvier 1891.

Au sujet du mariage de Daniel, maintenant qu'il y a prescription, nous allons vous répéter ce que racontaient famille et amis en ricanant, et sous le sceau du secret.

Notre oncle se destinait à la prêtrise. Comme il était d'esprit curieux il voulu se donner à une femme avant de prononcer ses vœux. Des amis bien intentionnés lui indiquèrent, à Arcachon même, dans un coin paisible de la ville d'hiver, une péripatéticienne habile, propre et joliment faite. Il monta.

Ce fut le nirvâna. La demoiselle au grand cœur avait une sœur à Paris, aussi pauvre que vertueuse. Vite, elle conçut le projet de l'unir à l'apprenti curé, si vigoureux et d'excellente famille. Les présentations faites, le projet de mariage se concrétisa. La fille de joie qui se sentait une lourde responsabilité dans l'affaire, redoubla d'activité pour doter sa sœur. Mais les pères ne donnèrent pas leur accord : « Mon fils épouser une prostituée qui racole dans la rue, jamais ! ». « Ma fille se marier avec un moine défroqué ? Vous n'y pensez pas[1] ».

On dit que les pères outragés allèrent cependant, de concert, chez le notaire pour signer l'acte de respect, et qu'ils s'attablèrent, en sortant de l'étude, dans un café pour partager les honoraires... Puis ils se seraient quittés sans se serrer la main et sans jamais se revoir.

Nous qui avons pu consulter les actes, nous affirmons que la rencontre des pères est fausse car à l'époque des faits, Louise Personnat est veuve, tandis que Louis Auschitzky n'avait déjà plus de contact avec son fils aîné.

Ce couple a été exemplaire. Eugénie s'est révélée un modèle d'épouse.

... Mais quels ont été - après le mariage - les rapports[2] de Daniel avec sa belle-sœur, que nous imaginons toujours aussi accueillante ? Cette méchante histoire ne le dit pas.

---

1 - Mais Daniel n'avait pas prononcé ses vœux. Il était libre d'agir comme bon lui semblait, et Camille, d'après tout ce que nous avons lu sur elle, était une fille sérieuse.

2 - Rapports ? Ce mot n'est guère adapté car il pourrait prêter à confusion… Loin de moi cette idée perverse !

Daniel devait être assez lancé dans la société parisienne, car Il figure dans « *Paris tout entier sous la main* », le « *Bottin Mondain* » de l'époque (1899) ❶[10]

Nous avons retrouvé, aux Archives départementales, une lettre manuscrite de Daniel, datée du 15 novembre 1898, au préfet de la Gironde, l'informant qu'il vient de faire poser l'acétylène dans sa villa Cyclamen. La machine se trouvant dans une cabane placée dans le jardin ❶[3].

Le 22 novembre, le maire d'Arcachon écrit au préfet qu'il ne voit aucun inconvénient à ce qu'il soit autorisé aux fins de sa demande ❶[4].

Le 11 décembre 1898, le Service d'hygiène publique et de salubrité, fait un rapport ❶[5] :

Nous avons relaté ces faits, avec détails, car l'installation réalisée par Daniel a été la première du genre à Arcachon.

En littérature, Daniel prend le pseudonyme de Guy de Pierrefeux ❶[8].

÷

Daniel fit ses études au Collège de Tivoli.

Son premier acte important fut de faire faire - au moment de la campagne boulangiste, il avait alors vingt-quatre ans - au général Boulanger, sa première déclaration religieuse, laquelle eut dans tout le pays un immense retentissement et

peut-être n'est-il pas téméraire d'affirmer qu'à partir de ce jour le clergé vint au boulangisme, soit ouvertement ou tacitement.

Cet acte l'ayant mis en lumière, M. Auschitzky fut porté comme candidat aux élections législatives de 1889, à Avignon, contre M. Pourquery de Boissevin, maire de cette ville. La campagne électorale fut des plus vives : au premier tour de scrutin M. Auschitzky réunissait 6 799 voix ; M. Pourquery de Boisserin 6 020, et un candidat opportuniste 4 000. L'union devait se faire, au second tour, contre le candidat boulangiste. M. Auschitzky jugea prudent de se retirer devant cette union.

Au moment où nombre de boulangistes abandonnent le général, M. Auschitzky, fidèle à son drapeau, est candidat aux élections municipales dans le quartier de l'Odéon et arrive second au premier tour avec 620 voix sur une liste de six candidats.

Au moment du procès de la Ligue des Patriotes, on fit à son domicile une perquisition qui n'eut aucun résultat ; peu après, M. Auschitzky abandonnait la politique militante.

A la mort du général Boulanger, M. Auschitzky demanda, dans une lettre adressée à l'archevêque de Malines, et qui fit grand bruit, que la sépulture ecclésiastique ne fût pas refusée à celui qui avait, le premier, parlé en France de pacification religieuse.

Enfin la politique laissa M. Auschitzky aux Lettres et nous le retrouvons donnant de nombreux articles au Figaro, au Gaulois et au XIXe Siècle.

Sous le pseudonyme de Guy de Pierrefeux, il écrit Le Triomphe de Lourdes, réfutant ou plutôt prévoyant, quinze mois à l'avance, les arguments de M. Zola contre le surnaturel. Il donne ensuite Le Triomphe du Christ qui lui valut une lettre d'adhésion du cardinal Rampolla, écrivant au nom du Pape.

Son Épiscopat sous le joug, précédé d'une préface d'Edmond Turquet et se composant de scènes de la vie ecclésiastique et de documents sur les évêques d'aujourd'hui et de demain, souleva deux mois après, les plus violentes polémiques dans les journaux religieux, à tel point que l'auteur, dès la septième édition, se voyait dans l'obligation d'ajouter trois nouveaux chapitres à son livre : Mes polémiques, Pas d'équivoque, Les Points sur les i.

Malgré les appréciations diverses dont fut saluée l'édition définitive, le cardinal Gibbons fit l'introduction du dernier ouvrage de Guy de Pierrefeux, Dans les couloirs du Vatican, défense très éloquente, très documentée du dogme, en prévision du prochain livre de M. Zola, Rome. Puis vinrent Le clergé ; - Les Martyrs de l'Épiscopat dans l'Église.

Entre temps, M. Auschitzky fait du théâtre ; nous citerons de lui : L'oncle du Canada ; - La bombe glacée ; - L'académicien ; - Un gendre pour deux beaux-pères, qui ont eu un immense succès sur les théâtres des patronages catholiques.

Avec le chansonnier G. Montoya, il nous a donné une opérette en trois actes, plusieurs saynètes jouées dans les grands théâtres parisiens.

M. Auschitzky habite, à Arcachon, sa belle villa Cyclamen.[1]

÷

Parmi ses principales œuvres :

1- *"Dictionnaire biographique de la Gironde"*. Editions Ferret à Bordeaux.

- *Dans l'église : dupes et dupeurs*. Édité en 1897, à Paris chez E. Dentu (localisation à la B.N. : cote Microfiche 8-Y2-50333 & HS 88/7745).
- *Dans les couloirs du Vatican*. Édité aussi en 1897, à Paris chez E. Dentu (localisation à la B.N. : cote Microfiche 8-Y2-50437 & HS 88/8177).
- *L'épiscopat sous le joug : scènes de la vie ecclésiastique et documents.* Édité en 1894, à Paris chez E. Dentu (localisation à la B.N. : cote Microfiche 8-Y2-18356 & HS 85-2680).
  Nous avons trouvé à la B.N. un autre volume portant le même titre : cote Microfiche 8-Y2-50436 & HS 88/8176.
- *L'exposition universelle.* Revue comique. Édité en 1895, à Paris chez H.Haton (localisation à la B.N. : cote Microfiche Yth-27349).
- *Les martyrs de l'épiscopat*. Édité en 1897 par Flammarion (localisation à la B.N. : cote Microfiche B-Y2-50793 & HS 88/8740).
- *Le revenant : propos et anecdotes autour de Caillaux.* Édité en 1925, à Strasbourg chez Ch. Hiller (localisation à la B.N. : cote Microfiche Ln27-61661 & HS 92/297).
- *Le surhomme de la Côte d'Argent : Gabriele d'Annunzio*. Édité en 1828, à Mont-de-Marsan chez D. Dabas (Localisation à la B.N. : cote Microfiche m. 9170 & 10794).
- *Terre d'amour : Arcachon et la Côte d'Argent*. Édité en 1924,à Bordeaux chez Feret et Fils (localisation à la B.N. : cote Microfiche 8-Y2-69017 & HS 90/365.

Il a écrit d'autres ouvrages, notamment : *L'oncle du Canada - La bombe glacée - l'académicien - Un gendre pour deux beaux-pères* et une opérette en trois actes, déjà cités, mais qui ne semblent pas avoir été déposés.

÷

Daniel Auschitzky est décédé en son domicile, villa Cyclamen, allée Pereire à Arcachon, le 14 décembre 1937 ❶[23].

La ville d'Arcachon voulut honorer le grand homme en donnant son pseudonyme littéraire à une artère de la cité... Mais les plaques de forma standard n'étaient pas assez grandes pour supporter l'intégralité du nom, alors PIERREFEUX est devenu PIERREFEU. C'est idiot et vous ne me croyez pas ? Et bien allez voir sur place ou lisez ci-dessous :

Eugènie Personnat

Est la femme de Daniel Auschitzky.

Elle est née à Privas (Ardèche), le 31 juillet 1862. Elle est la fille d'*Étienne* Eugène *Camille*, âgé de 30 ans, employé aux Contributions Indirectes, demeurant à Privas, et de Louise *Aspasie Joséphine* Bruère son épouse, âgée de 27 ans ❶[11]**.**

Elle décède à Arcachon, en son domicile, villa Cyclamen, allée Émile Pereire, le 28 mars 1929 à 22 heures ❶[13].

Le ménage a eu deux fils :

1- Pierre, *première tige*
2- et Jacques, *deuxième tige*, qui vont suivre.

première tige

Pierre Auschitzky

Pierre Auschitzky est né le 17 mars 1896, au domicile de ses parents, 155 avenue de Wagram à Paris 17ème ❶[14].

Pierre Auschitzky, sans profession, domicilié à Arcachon, allée Émile Pereire, villa Cyclamen, a épousé à Arcachon, le 5 mars 1931, Marguerite *Fernande* Simon, sans profession, née à Paris 9ème, le 17 septembre 1902. Elle est la fille d'*Edouard Georges* Auguste Simon et de *Alice Cécile* Jeanne *Marie* Lépine, son épouse, sans profession, domiciliés à Arcachon, allée Brémontier, villa Glenstraë ❶[15].
Les futurs époux déclarent avoir passé un contrat de mariage, le 3 mars 1931, par devant Me G. Malinvaudnotaire à Angoulême (Charente).

Le 14 avril 1981, à 14 heures, est décédé en son domicile, 43 allée Émile Pereire à Arcachon, Louis Antoine Pierre Auschitzky, retraité ❶[16].

Pierre Auschitzky était un radioamateur dont la compétence était reconnue de ses pairs. Il a obtenu l'une des premières licences de France (F8CT).

D'Arcachon, il a réalisé la première liaison France-Amérique sur 10 mètres (source : Le compte-rendu du Congrès des Radioamateurs de la Gironde à l'occasion du centenaire de la loi de 1901, organisé par le Conseil Général les 30 juin et 1er juillet 2001 à Cenon, Gironde). Ce jour-là, écrit M. Michel Guillou, dans sa « Chronologie de la Radio et des Radioamateurs », l'amateur Auschitzky F8TC communique avec W2JN de New Jersey sur une onde de 10 mètres (30 Mhz).

÷

Les radioamateurs se sont vus attribuer des fréquences dans la bande des ondes courtes, mais on leur en affecte également dans celles des ondes moyennes, des très hautes fréquences et des ultras hautes fréquences.

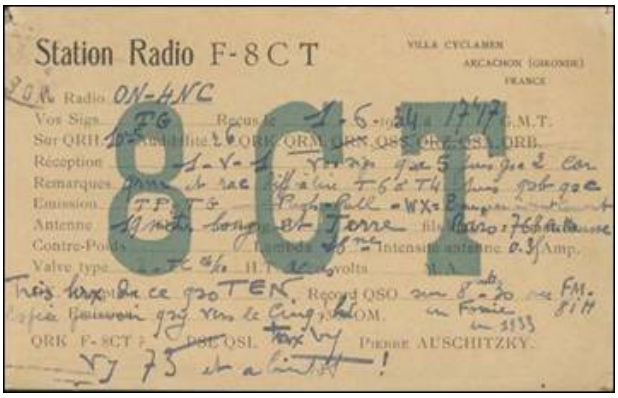

Louis Antoine "Pierre" Auschitzky est mondialement connu des radioamateurs sous le pseudonyme de F8CT, son indicatif radio.

Il a été en effet le premier radioamateur au monde à avoir réussi, le 1er janvier 1928 et sur la bande des 10 mètres, une liaison à longue distance en contactant aux USA

un autre radio amateur (lui-même un pionnier), Charles Atwater (Indicatif W2JN), depuis la villa Cyclamen, allée Emile Péreire dans la Ville d'Hiver d'Arcachon. Cette villa était surmontée d'une très haute antenne orientable qui culminait au-dessus des pins.

Inconnu des Arcachonnais, il était cependant connu des radioamateurs du monde entier sous son indicatif de F8CT.

Au fil des décennies, les radioamateurs jouèrent un rôle de plus en plus important au point de mettre en orbites un certain nombre de satellites, placés sur des lanceurs programmés pour des tirs officiels par les Etats-Unis, l'Union soviétique et l'Agence spatiale européenne. Ces satellites sont d'habitude appelés Oscar (Orbiting Stellites Carrying Amateur Radio) : Satellites en orbite porteurs de radioamateur). Le premier, Oscar 1, mis en orbite en 1961, fut également le premier satellite non étatique. Le quatrième fut lancé en 1965 et assura les premières communications directes par satellite entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Au début des années 1980, il y avait plus d'un million cinq cent mille radioamateurs licenciés dans le monde.

Marguerite Simon

Marguerite Simon est née le 17 septembre 1902, au domicile de ses parents, rue d'Amsterdam n° 86, à Paris 9ème. Elle est la fille d'*Edouard Georges* Auguste Simon, âgé de 30 ans, industriel, et de *Alice Cécile* Jeanne *Marie* Lépine, âgée de 23 ans, sans profession ❶[17].

C'était une pianiste de grand talent qui a donné des concerts suscitant de l'intérêt.

Claude Auschitzky

Claude est le fils des précédents.

Il est né à Arcachon le 29 juin 1932 ❶[18].

Célibataire, sans postérité.

deuxième tige

Jacques Auschitzky

Il est né à Arcachon rue (*c'est allée*) Émile Pereire, villa Cyclamen, le 22 février 1910 ❶[19].

Jacques Auschitzky, sans profession, trente cinq ans, domicilié à Arcachon, villa Cyclamen, allée Émile Pereire, a épousé le 29 avril 1935, à Arcachon, Marcelle *Marie* Augé, sans profession, trente quatre ans, domiciliée villa Muguette, avenue Saint Arnaud à Arcachon. Elle est la fille de *Jean Joseph* Fernand Augé, sans profession, et de *Marie* Mathilde Garanger, son épouse, domiciliés à Bordeaux, 20 rue Constantin ❶[20].
Les époux déclarent avoir passé un contrat de mariage, le 18 avril 1935, devant Me Georges Pierre Cottard, notaire à La Teste (Gde).

Jacques Auschitzky, sans profession, est décédé le 9 mai 1979, à Arcachon, 3 allée de l'Hôpital. Il était domicilié à Cazaux (Gde) 23, rue Edmond Daugé ❶[21].

Marcelle Augé

Marcelle Augé est née le 28 août 1900 à Bordeaux ❶[22].

Elle est décédée à La-Teste-de-Buch (Gde), le 8 juin 1988.

Serge Auschitzky

Serge est le fils des précédents.

Il est né à Arcachon, le 5 janvier 1937.

Il s'est marié, à Alpe-d'Huez (Isère), le 20 avril 1963, à Danielle Priscilla, Marie-Dargence (dite Patricia) Rousset, née à Paris 15ème, le 1er septembre 1941. Dont une fille :

Karine *Natacha Marie-Dargence* Auschitzky, née le 10 juillet 1964 à Caudéran (Gde), mariée le 12 octobre 1984, à Cazaux (Gironde) à J.C. Bellocq. Dont une fille :

Julie Bellocq, née le 20 janvier 1988 à Arcachon.

Recueil des actes

❶[1]

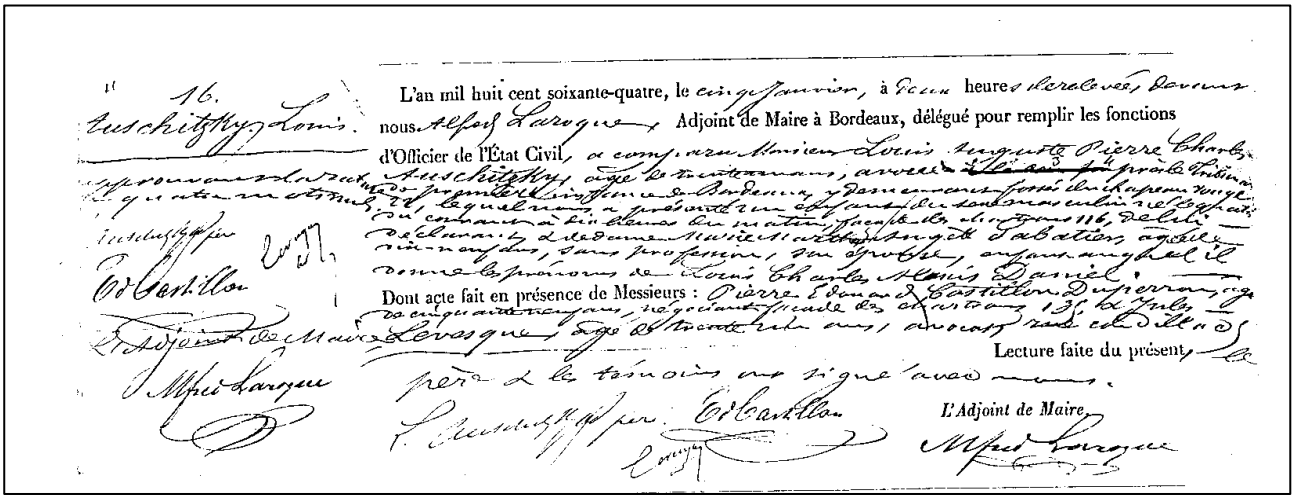

L'an mil huit cent soixante-quatre, le cinq janvier, à deux heures de relevée, devant nous Alfred Laroque, Adjoint de Maire à Bordeaux, délégué pour remplir les fonctions d'Officier de l'État Civil, a comparu Monsieur Louis Auguste Pierre Charles Auschitzky, âgé de trente ans, avocat ~~[illegible]~~ près le Tribunal de première instance de Bordeaux, y demeurant fossés du chapeau rouge 22, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin nélégué du courant à dix heures du matin, façade des chartrons 116, de lui déclarant et de dame Marie Marthe Augustin Sabatier, âgée de vingt-neuf ans, sans profession, son épouse, enfant auquel il donne les prénoms de Louis Charles Alexis Daniel.

Dont acte fait en présence de Messieurs : Pierre Edouard Castillon Duperron, âgé de cinquante-neuf ans, négociant, façade des chartrons 135 et Jules Levesque, âgé de trente-un ans, avocat, rue Condillac.

Lecture faite du présent, le père et les témoins ont signé avec nous.

L'Adjoint de Maire,

Alfred Laroque

acte de naissance de Daniel Auschitzky

acte de naissance de Daniel Auschitzky

L'an mil huit cent soixante-quatre, le cinq janvier, à deux heures de relevée devant nous, Alphonse Laroque Adjoint de Maire à Bordeaux, délégué pour remplir les fonctions d'Officier de l'État Civil, a comparu Monsieur Louis Auguste Pierre Charles Auschitzky, âgé de trente un ans, avoué ~~à la cour~~ près le Tribunal de première instance de Bordeaux, y demeurant fossés du Chapeau Rouge 22, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né le matin du courant à dix heures du matin, façade des Chartrons 116, de lui déclarant et de la dame Marie Marthe Angèle Sabatier, âgée de dix-neuf ans, sans profession, son épouse, enfant auquel il donne les prénoms de Louis Charles Alexis Daniel.

Dont acte fait en présence de Messieurs : Pierre Edouard Castillon Du Perron, âgé de cinquante neuf ans, négociant, façade des Chartrons 136, et Jules Levesque, âgé de trente huit ans, avocat, rue Condillac 5.

Lecture faite du présent, le père et les témoins ont signé avec nous.

Suivent les signatures.

❶²

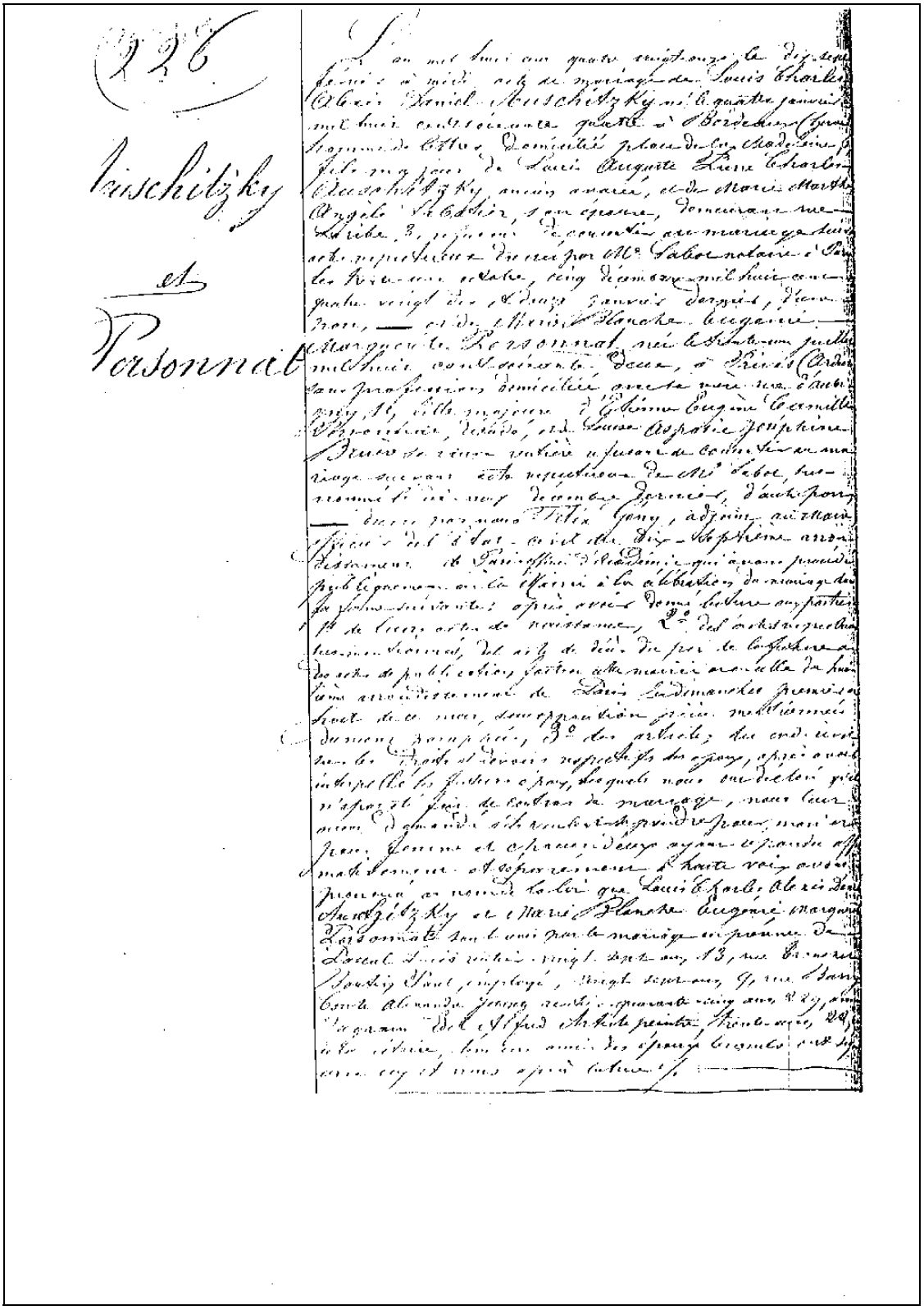

acte de mariage de Daniel Auschitzky

acte de mariage de Daniel Auschitzky

L'an mil huit cent quatre vingt onze, le dix-sept février à midi, acte de mariage de Louis Charles Alexis Daniel Auschitzky, né le quatre janvier mil huit cent soixante-quatre à Bordeaux (Gironde), homme de lettres domicilié place de la Madeleine, 6. Fils majeur de Louis Auguste Pierre Charles Auschitzky, ancien avoué, et de Marie Marthe Angèle Sabatier, son épouse, demeurant rue Scribe, 3, refusant de consentir au mariage suivant acte respectueux dressé par Me Sabot, notaire à Paris, les trente un octobre, cinq décembre mil huit cent quatre-vingt dix et douze janvier dernier, d'une part. - Et de Marie Blanche Eugénie Marguerite Personnat, née le trente un juillet mil huit cent soixante-deux, à Privas (Ardèche), sans profession, domiciliée avec sa mère rue d'Aubigny, 10, fille majeure d'Étienne Eugène Camille Personnat, décédé, et de Louise Aspatie Joséphine Bruère, veuve rentière, refusant de consentir au mariage suivant acte respectueux de Me Sabot, susnommé, le dix-neuf décembre dernier, d'autre part.

- Dressé par nous Félix Gény, adjoint au maire, officier de l'état civil du dix-septième arrondissement de Paris, officier d'Académie, qui avons procédé publiquement à la Mairie à la célébration du mariage dans la forme suivante : après avoir donné lecture aux parties 1- de leurs actes de naissance, 2- des actes respectueux susmentionnés, de l'acte de décès du père de la future et des actes de publication faits en cette mairie avec celle du huitième arrondissement de Paris les dimanches premier et huit de ce mois, sans opposition, pièces mentionnées dûment paraphées, 3- des articles du code civil sur les droits et devoirs respectifs des époux, après avoir interpellé les futurs époux, lesquels nous ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage, nous leur avons demandé s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme et chacun d'eux ayant répondu affirmativement et séparément à haute voix, avons prononcé au nom de la loi que Louis Charles Alexis Daniel Auschitzky et Marie Blanche Eugènie Marguerite Personnat sont unis par le mariage, en présence de Pascal Louis, rentier, vingt-sept ans, 13 rue Tronchet, Boutin Paul, employé, vingt-sept ans, 9 rue Barry, Comte Alexandre Josepty*?*, rentier, quarante cinq ans, 29 avenue de Wagram, Edel*?* Alfred, artiste peintre, trente ans, 22 [....] Tous des amis des époux, lesquels ont signé avec ceux-ci et nous après lecture.

Suivent les signatures.

❶³

(565)

Arcachon le 15 Novembre 1898

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 2 ENSUS CEIL 50

6930

RÉPUBLIQUE DE LA GIRONDE 18 NOV 1898

Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens de faire poser l'acétylène dans ma villa Cyclamen.
La machine, se trouve dans une cabane placée dans le jardin.

Daignez recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de mon profond respect.

Daniel Auschitzky

Arcachon, le 15 Novembre 1898

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens de faire poser l'acétylène dans ma villa Cyclamen.

La machine, se trouve dans une cabane placée dans le jardin.

Daignez recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de mon profond respect.

Daniel Auschitzky

❶4

DÉPARTEMENT
DE
A GIRONDE

LE D'ARCACHON

MAIRIE

République Française

Arcachon, le 22 Novembre 1890.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous retourner le communiqué ci-joint en vous faisant connaître que je ne vois aucun inconvénient à ce que M. Daniel Auschitzky soit autorisé aux fins de sa demande.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Le Maire,

A Monsieur le Préfet de la Gironde à Bordeaux.

Département de la Gironde
Ville d'Arcachon
MAIRIE

Arcachon, le 22 Novembre 1898

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous retourner le communiqué ci-joint en vous faisant connaître que je ne vois aucun inconvénient à ce que M. Daniel Auschitzky soit autorisé aux fins de sa demande.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

signé : *illisible*

A Monsieur le Préfet de la Gironde à Bordeaux.

15

PARTEMENT
DE
GIRONDE

IL CENTRAL
ÈNE PUBLIQUE
ET
ALUBRITÉ

Bordeaux, le 11 Décembre 1898.

Installation de gaz acétylène par Mr Daniel Auschitzky, « villa Cyclamen » à Arcachon.

Acétylène autorisé

Messieurs,

Le 15 novembre dernier, Mr Daniel Auschitzky a adressé une demande à Mr le Préfet dans le but d'être autorisé à installer un appareil producteur de gaz acétylène dans sa villa Cyclamen à Arcachon. Cette installation a été visitée par une Commission composée de MM. Hirigoyen et Barthe.

L'appareil est le système Varon qui fournit à 15 bec ~~installés~~ placés dans la villa et ses dépendances. Il est renfermé dans une cabanon en planches, situé dans le jardin, loin de l'habitation.

Votre Commission est d'avis que Mr Daniel Auschitzky soit autorisé aux fins de sa demande, aux conditions suivantes :

1° Au bas de la porte du cabanon, il sera ménagé une ouverture de même que sur un des côtés de ce local vers la partie supérieure, de façon à produire une aération suffisante : ces deux ouvertures seront fermées par un treillage métallique à mailles très serrées.

2° Les résidus provenant de l'appareil, actuellement répandus sur le sol, et assez près de la clôture de la villa, seront enfouis dans le sable.

Adopté en séance du 14 Xbre 1898
Le Vice Président
[signature]

[signature]

CONSEIL CENTRAL
d'hygiène publique
et de salubrité

Bordeaux, le 11 Décembre 1898

Installation de gaz acétylène par Mr Daniel Auschitzky, « villa Cyclamen » à Arcachon.

Messieurs,

Le 15 novembre dernier, Mr Daniel Auschitzky a adressé une demande à Mr le Préfet dans le but d'être autorisé à installer un appareil producteur de gaz acétylène dans sa villa Cyclamen à Arcachon. Cette installation a été visitée par une commission composée de Mrs Hirigoyen et Barthe.

L'appareil est le système Varast*?* qui fournit à 15 [...] placé dans la villa et ses dépendances. Il est renfermé dans une cabane en planches, située dans le jardin, loin de l'habitation.

Votre commission est d'avis que Mr Daniel Auschitzky soit autorisé aux fins de sa demande, aux conditions suivantes :

1°- Au bas de la porte du cabanon, il sera ménagé une ouverture de même que sur un des côtés de ce local vers la partie supérieure, de façon à produire une aération suffisante ces deux ouvertures seront fermées par un treillage métallique à mailles très serrées.

2°- Les résidus provenant de l'appareil, actuellement répandus sur le sol, et assez près de la clôture de la villa, seront enfouis dans le sable.

approuvé ce jour du 14 Xbre 1898
Le vice-président.

signé : *illisible*, sans doute Hirigoyen. Barthes

1[6]

RÉFECTURE
DE
GIRONDE

1re DIVISION

2e BUREAU

...ments dangereux,
...res ou incommodes.

3e CLASSE

165

EXTRAIT

DES REGISTRES DES ARRÊTÉS DU PRÉFET

DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

Du 18 Janvier 1899

LE PRÉFET du département de la Gironde, Commandeur de la Légion d'Honneur,

Vu la demande formée par le sieur Auschitzky Daniel à l'effet d'être autorisé à faire fonctionner, pour son usage particulier, dans un local situé à Arcachon rue (Villa Cyclamen), n° —, un appareil producteur de gaz acétylène.

Vu l'avis de M. le Maire de Arcachon en date du 22 Novembre 1898;

Vu l'avis du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département en date du 14 Décembre 1898;

Vu le décret du 15 Octobre 1810 et l'ordonnance réglementaire du 14 Janvier 1815;

Vu les décrets des 25 Mars 1852 et 3 Mai 1886;

Vu le décret du 24 Juin 1897;

Considérant qu'il résulte de l'instruction à laquelle il a été procédé que l'autorisation sollicitée peut être accordée sans inconvénients pour l'hygiène et la sécurité publiques, sous réserve des conditions suivantes:

ARRÊTE :

ARTICLE 1er. — Le sieur Auschitzky Daniel est autorisé à installer, en vue de son éclairage particulier, dans le local situé à Arcachon rue Villa Cyclamen, un appareil à gaz acétylène, aux conditions suivantes:

1°. au bas de la porte du Cabinet où est placé l'appareil, il sera ménagé une ouverture de même que sur un des côtés de ce local vers la partie supérieure, de façon à produire une aération suffisante: ces deux [illegible] par un treillage métallique à mailles

très serrées ;

2° Les résidus provenant de l'appareil, actuellement répandus sur le sol, et assez près de la clôture de la villa, seront enfouis dans le sable.

ART. 2. — L'intéressé sera tenu de se conformer, en outre, à toutes les dispositions que l'Administration jugerait utile de prescrire ultérieurement, dans l'intérêt de la salubrité, de la sûreté ou de la commodité publique.

ART. 3. — Les droits des tiers sont réservés.

ART. 4. — M. le Maire de la commune de Arcachon est chargé d'assurer en ce qui le concerne, l'exécution du présent arrêté.

BORDEAUX, LE 18 Janvier 1897.

Pour le Préfet.

Le Secrétaire Général Délégué.

Pour expédition conforme :

Minute

EXTRAIT
des registres des arrêtés du Préfet
du département de la Gironde

du 18 janvier 1899

Le Préfet du département de la Gironde, commandeur de la Légion d'honneur,

Vu la demande formulée par le sieur Auschitzky Daniel à l'effet d'être autorisé à faire fonctionner, pour son usage particulier, dans un local situé à Arcachon, villa Cyclamen, un appareil producteur de gaz acétylène.

Vu l'avis de M. le Maire d'Arcachon en date du 22 novembre 1898 ;

Vu l'avis du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département en date du 14 décembre 1898 ;

Vu le décret du 15 octobre 1810 et l'ordonnance réglementaire du 14 janvier 1815 ;
Vu les décrets des 25 mars 1852 et 3 mai 1886 ;
Vu le décret du 24 juin 1897 ;

Considérant qu'il résulte de l'instruction à laquelle il a été procédé que l'autorisation sollicitée peut être accordée sans inconvénients pour l'hygiène et la sécurité publiques, sous réserve des conditions suivantes :

Arrête :

Article 1er - Le sieur Auschitzky Daniel est autorisé à installer, en vue de son éclairage particulier, dans le local situé à Arcachon, villa Cyclamen, un appareil à gaz acétylène aux conditions suivantes:

> 1°- Au bas de la porte de la cabane où est placé l'appareil, il sera ménagé une ouverture de même que sur un des côtés de ce local vers la partie supérieure de façon à produire une aération suffisante : ces deux ouvertures seront fermées par un treillage métallique à mailles très serrées.
>
> 2°- Les résidus provenant de l'appareil, actuellement répandus sur le sol, et assez près de la clôture de la villa, seront enfouis dans le sable.

Art. 2.- L'intéressé sera tenu de se conformer, en outre, à toutes les dispositions que l'Administration jugerait utile de prescrire ultérieurement, dans l'intérêt de la salubrité, de la sûreté ou de la commodité publique.

Art. 3.- Les droits des tiers sont réservés.

Art. 4.- M. le Maire de la commune d'Arcachon est chargé d'assurer en ce qui le concerne, l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 18 janvier 1899.

Pour le Préfet, le Secrétaire Général Délégué

signé Illisible

❶[8]

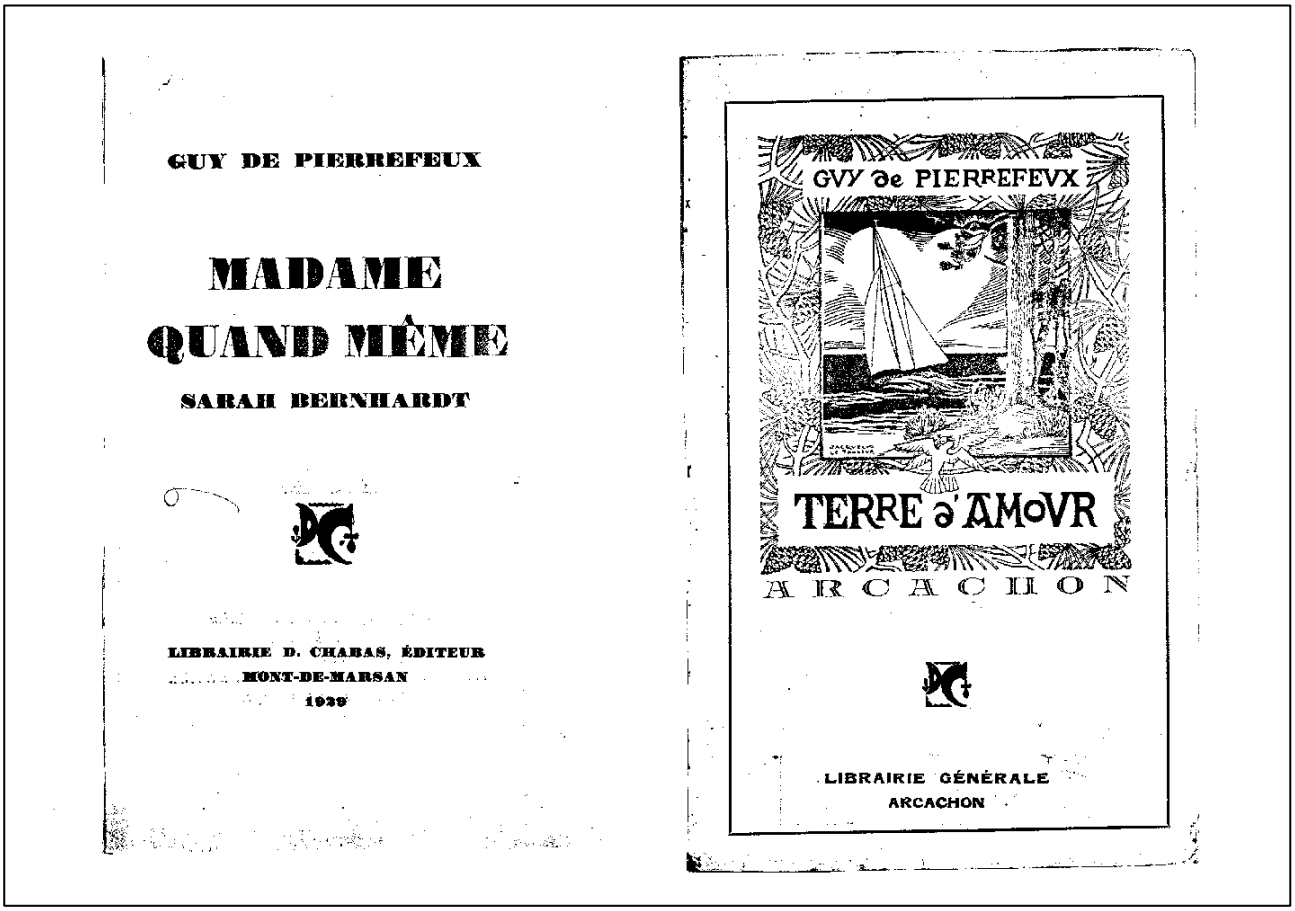

deux couvertures, parmi d'autres, d'ouvrages écrits par Daniel Auschitzky

❶[9]

DU MÊME AUTEUR

SES ŒUVRES RÉGIONALES :

Guide de Terre d'Amour.
Le Revenant (M. Cailleux à Arcachon).

Chez CHABAS, Mont-de-Marsan :

Le Surhomme de la Côte d'Argent (Gabriele d'Annunzio).
Terre d'Amour, (Nouvelle édition remaniée).

ŒUVRES THÉATRALES

Chez HATON, éditeur, 59, boulevard Raspail, Paris :

Les Surprises d'un Candidat . . (3 actes).
Le Poisson d'Avril . . . . . (3 actes).
M. Homais vit encore . . . (3 actes).
La petite résinière . . . . . (3 actes).

Chez STOCK, 7, rue du Vieux-Colombier, Paris :

Godichasse . . . . . (2 actes).

A la LIBRAIRIE THÉATRALE, 3, rue Marivaux, Paris :

Le Gros Lot . . . . . (3 actes).
Les Dindons de Panurge . . . (3 actes).
Le Sorcier Pissos . . . . . (1 acte).

quelques-uns des ouvrages de Daniel Auschitzky

❶ 10

1302 — AUB-AUG ADRESSES MONDAINES

ADRESSES MONDAINES AUG-AYM — 1303

page extraite de « Paris tout entier sous la main »
édition 1899. Paris Hachette. 4ème partie : Adresses mondaines.

❶ 11

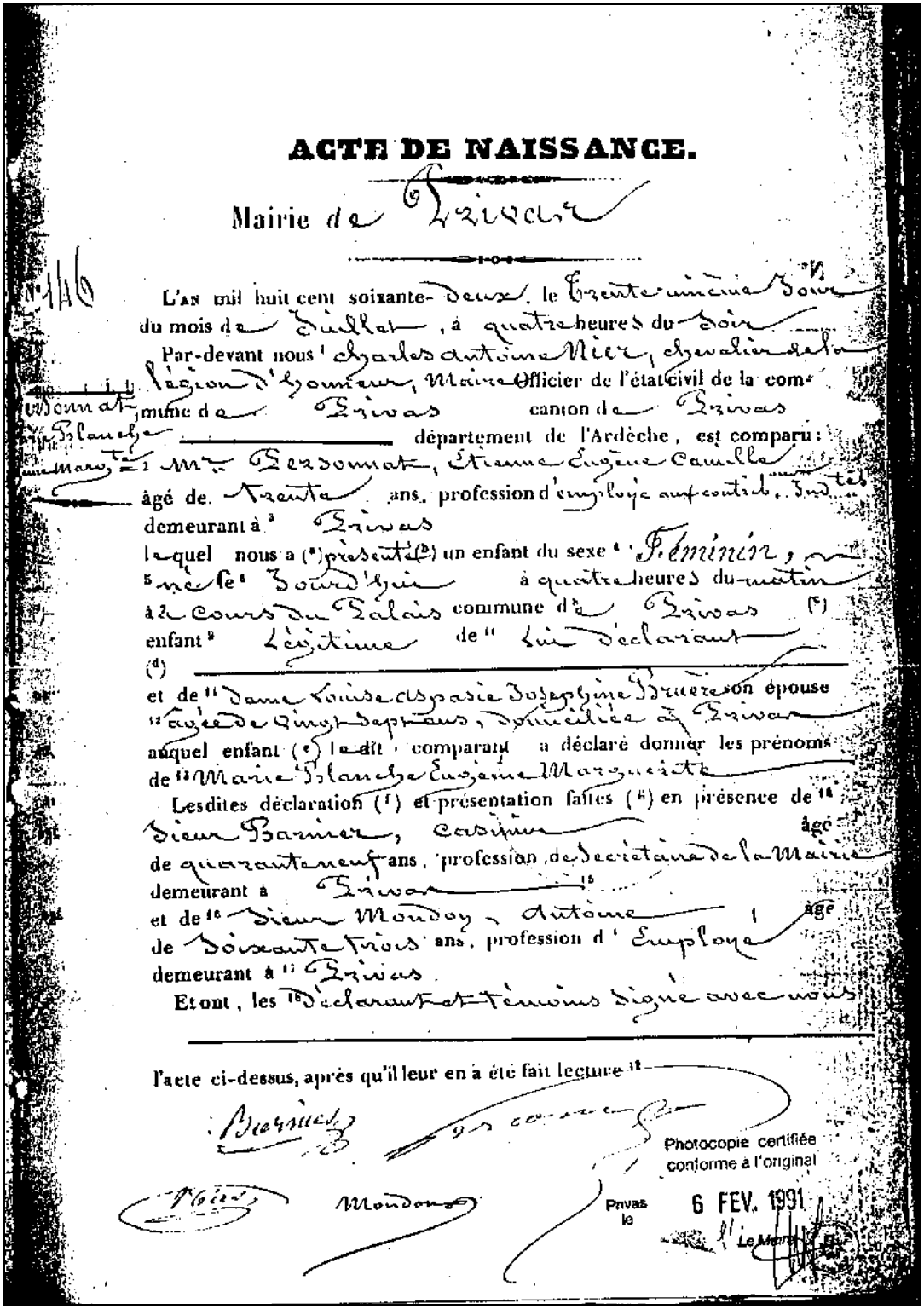

ACTE DE NAISSANCE.

Mairie de Privas

L'an mil huit cent soixante-deux, le trente-unième jour du mois de Juillet, à quatre heures du soir

Par-devant nous [1] Charles Antoine Nier, chevalier de la légion d'honneur, Maire Officier de l'état civil de la commune de Privas canton de Privas département de l'Ardèche, est comparu: Mr Personnat, Étienne Eugène Camille, âgé de trente ans, profession d'employé aux contrib. Indtes demeurant à [3] Privas

lequel nous a (a) présenté (b) un enfant du sexe [4] Féminin, [5] né le [6] Jourd'hui à quatre heures du matin à 2 cours du Palais commune de Privas (c) enfant [9] Légitime de [11] lui déclarant (d)

et de [11] Dame Louise Aspasie Josephine Bruère son épouse [12] âgée de vingt sept ans, domiciliée à Privas auquel enfant (e) le dit comparant a déclaré donner les prénoms de [13] Marie Blanche Eugénie Marguerite

Lesdites déclaration (f) et présentation faites (g) en présence de [14] Sieur Barnier, Casimir âgé de quarante neuf ans, profession de Secrétaire de la Mairie demeurant à Privas [15]

et de [16] Sieur Mondon, Antoine âgé de soixante trois ans, profession d'Employé demeurant à [17] Privas.

Et ont, les [18] déclarant et témoins signé avec nous

l'acte ci-dessus, après qu'il leur en a été fait lecture [19]

Barnier Personnat Nier Mondon

Photocopie certifiée conforme à l'original

Privas le 6 FEV. 1991

Le Maire

acte de naissance d'Eugènie Personnat

acte de naissance d'Eugénie Personnat

ACTE DE NAISSANCE
Mairie de Privas

L'an mil huit cent soixante-deux, le trente unième jour du mois de juillet, à quatre heures du soir,

Par devant nous, Charles Antoine Nier, chevalier de la Légion d'honneur, Maire, Officier de l'état civil de la commune de Privas, canton de Privas, département de l'Ardèche, est comparu : Mr Personnat, Étienne Eugène Camille, âgé de trente ans, profession d'employé aux Contributions Indirectes, demeurant à Privas

Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né aujourd'hui, à quatre heures du matin, à la cours du Palais, commune de Privas

Enfant légitime de lui déclarant et de dame Louise Aspasie Joséphine Bruère, son épouse, âgée de vingt sept ans, domiciliée à Privas

Auquel enfant, le dit comparant a déclaré donner les prénoms de Marie Blanche Eugénie Marguerite.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de sieur Barnier Casimir, âgé de quarante neuf ans, profession de secrétaire de mairie, demeurant à Privas, et de sieur Mondon Antoine, âgé de soixante trois ans, profession d'employé, demeurant à Privas.

Et ont, les déclarants et témoins, signé avec nous l'acte ci-dessus après qu'il leur en a été fait lecture.

suivent les signatures.

❶ 12

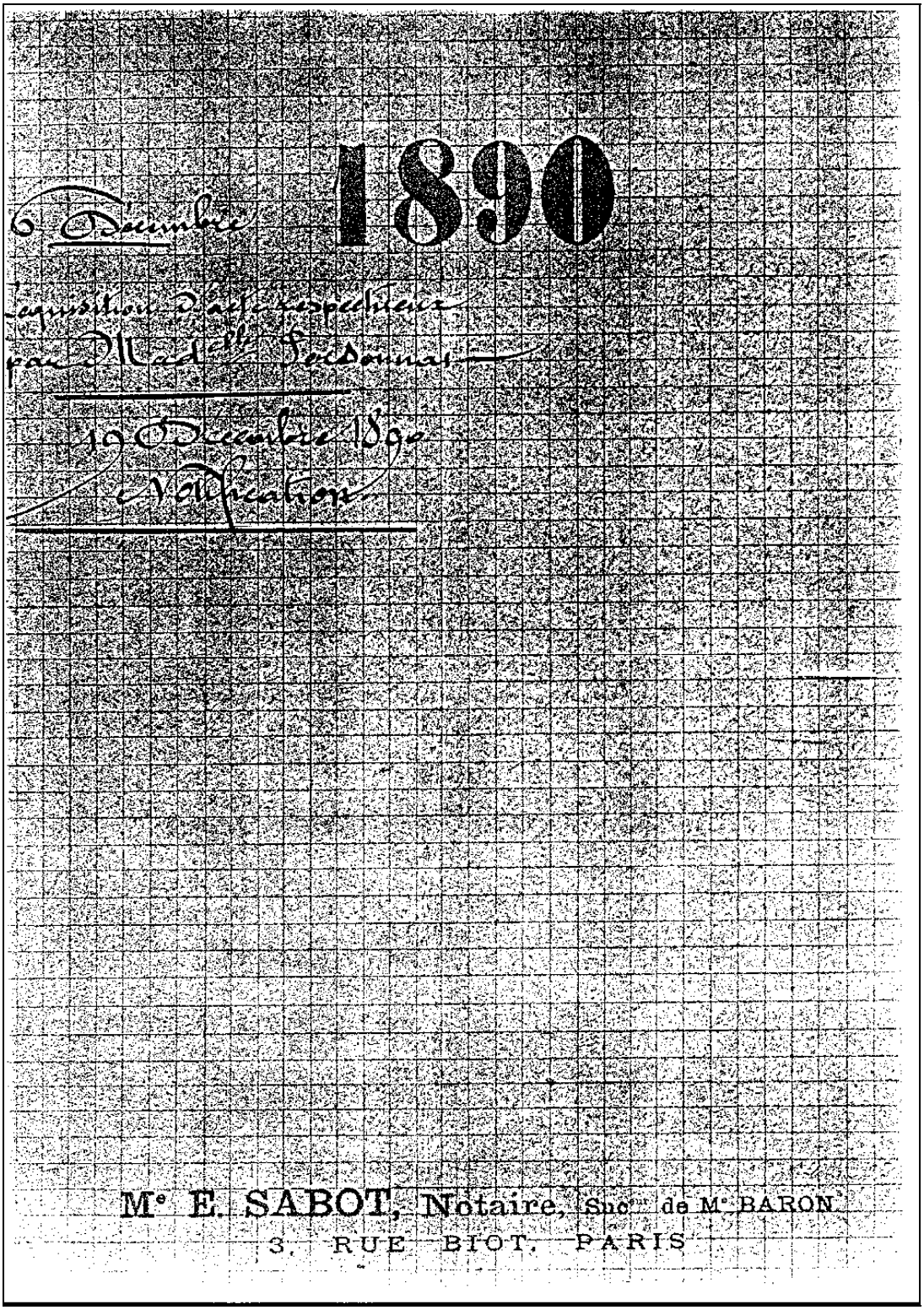

1890

6 Décembre

Réquisition d'acte respectueux
par Mad.lle Personnat

19 Décembre 1890
Notification

Me E. SABOT, Notaire, Suc.r de Me BARON
3, RUE BIOT, PARIS

acte de respect d'Eugènie Personnat

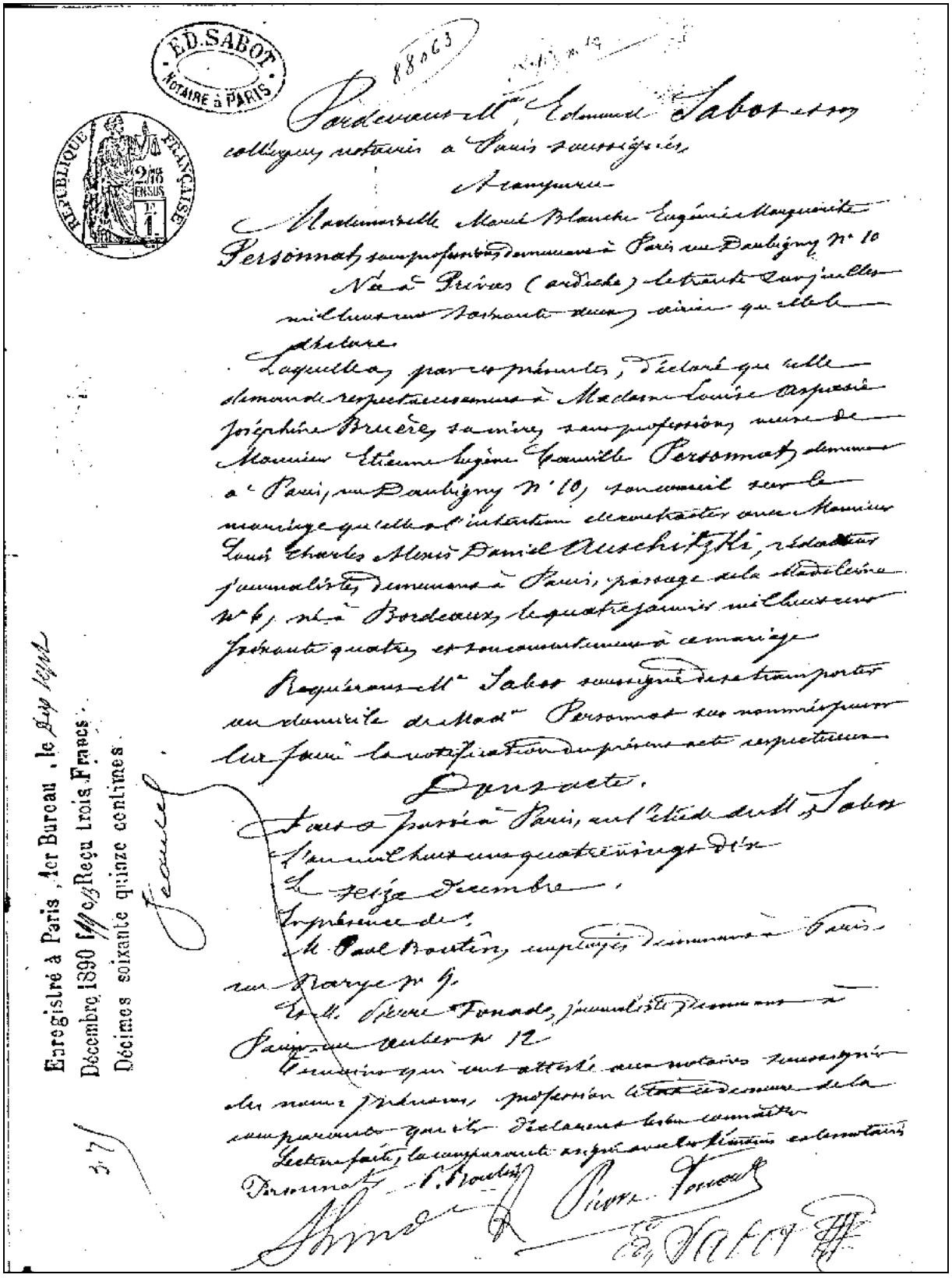

ED. SABOT
NOTAIRE à PARIS

88063

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
2 MS ENSUS
F. 1.

Enregistré à Paris, 1er Bureau, le Dix 1891
Décembre 1890 f 11 c 13 Reçu trois Francs
Décimes soixante quinze centimes
Jeanel

Pardevant Mr Edmond Sabot et son collègue, notaires à Paris soussignés,

A comparu

Mademoiselle Marie Blanche Eugénie Marguerite Personnat, sans profession, demeurant à Paris rue Daubigny N° 10

Née à Privas (Ardèche) le trente sur juillet mil huit cent soixante deux, ainsi qu'elle le déclare.

Laquelle a, par ces présentes, déclaré qu'elle demande respectueusement à Madame Louise Aspasie Joséphine Bruère, sa mère, sans profession, veuve de Monsieur Etienne Eugène Camille Personnat, demeurant à Paris, rue Daubigny N° 10, son conseil sur le mariage qu'elle a l'intention de contracter avec Monsieur Louis Charles Alexis Daniel Auschitzki, rédacteur journaliste, demeurant à Paris, passage de la Madeleine N° 6, né à Bordeaux, le quatre janvier mil huit cent soixante quatre, et son consentement à ce mariage.

Requérant Mr Sabot soussigné de se transporter au domicile de Mad. Personnat sus nommée pour lui faire la notification du présent acte respectueux.

Dont acte.

Fait et passé à Paris, en l'étude de Mr Sabot l'an mil huit cent quatre vingt dix le seize décembre.

En présence de :

M. Paul Boutin, employé, demeurant à Paris rue Barye N° 9.

Et M. Pierre Fonade, journaliste, demeurant à Paris rue Auber N° 12

Témoins qui ont attesté aux notaires soussignés les noms, prénoms, profession, état et demeure de la comparante qu'ils déclarent bien connaître.

Lecture faite, la comparante a signé avec les témoins et les notaires.

Personnat P. Boutin Pierre Fonade

Ed. Sabot

88063

Et le dix-neuf décembre mil huit cent quatre vingt dix

En conséquence de la réquisition contenue en l'acte du seize décembre mil huit cent quatre vingt dix, dans la minute inscrite précédé,

Mr Edmond Sabot, notaire à Paris soussigné, assisté de :

M. Paul Boutin, employé, demeurant à Paris rue Barye N° 9

Et M. Pierre Fonade, journaliste, demeurant à Paris, rue Auber N° 12

Témoins instrumentaires

S'est transporté au domicile à Paris rue Daubigny N° 10, de Mad. Louise Aspasie Joséphine Bruère, sans profession, veuve de Monsieur Etienne Eugène Camille Personnat,

Où étant arrivé à deux heures de l'après-midi, il a notifié à la dite dame veuve Personnat, en parlant à elle-même,

---

l'acte respectueux qui précède, aux termes duquel Mad.elle Marie Blanche Eugénie Marguerite Personnat, sa fille, sans profession, demeurant à Paris rue Daubigny N° 10, lui demande respectueusement son conseil sur le mariage qu'elle a l'intention de contracter avec Monsieur Louis Charles Alexis Daniel Auschitzki rédacteur journaliste, demeurant à Paris, passage de la Madeleine N° 6, et ~~[illegible]~~ son consentement à ce mariage.

A cette notification, Madame Personnat a répondu qu'elle refusait son consentement au mariage projeté de sa fille avec le dit Monsieur Auschitzki, pour des raisons par elle déjà données à sa fille.

Et requise de signer elle a déclaré être inutile.

De quelles notifications et réponse le notaire

soussigné a dressé le présent procès verbal, les jour, mois et an sus dits, en la présence réelle des deux témoins instrumentaires sus nommés,

A l'instant le notaire soussigné a laissé à à Madame Personnat copie en bonne forme et signée dès dit témoin ~~dit~~ instrumentaires et de Mr Sabot notaire, tant de l'acte respectueux qui précède, que de la présente notification.

Lecture faite, les témoins instrumentaires ont signé avec Mr Sabot notaire.

Tiré une Barre dans un blanc 3 reg. Deux mots seuls dans le procès verbal à rentrer

P. B.

Paul Boulez

Pierre Donat

Ed. Sabot

Enregistré à Paris, 1er Bureau, le vingt Décembre 1890 f 12 c 6 Reçu trois Francs Décimes soixante quinze centimes.

3.75

Jeanne

acte de respect d'Eugènie Personnat

Par devant Me Edouard Sabot et son collègue, notaires à Paris soussignés

A comparu

Mademoiselle Marie Blanche Eugénie Marguerite Personnat, sans profession, demeurant à Paris rue Daubigny n°10,

Née à Privas (Ardèche) le trente un juillet mil huit cent soixante deux ainsi qu'elle le déclare

Laquelle par ces présentes, déclare qu'elle demande respectueusement à Madame Louise Aspasie Joséphine Bruère, sa mère, sans profession, veuve de Monsieur Étienne Eugène Camille Personnat, demeurant à Paris, rue Daubigny n°10, son conseil sur le mariage qu'elle a l'intention de contracter avec Monsieur Louis Charles Alexis Daniel Auschitzki, rédacteur journaliste, demeurant à Paris, passage de la Madeleine n°4, né à Bordeaux, le quatre janvier mil huit cent soixante quatre, et son consentement à ce mariage.

Requérant Me Sabot soussigné de se transporter au domicile de Madame Personnat sus nommée pour lui faire la notification du présent acte respectueux.

Dont acte

Fait et passé à Paris, en l'étude de Me Sabot l'an mil huit cent quatre vingt dix, le seize décembre
En présence de :
M. Paul Boutin, employé, demeurant à Paris rue Barye n°9
et de M. Pierre Fonade, journaliste, demeurant à Paris rue Auber n°12

Les témoins qui ont attesté aux notaires soussignés des nom, prénoms, profession l'état*?* et demeure de la comparante qu'ils déclarent bien connaître.

Lecture faite, la comparante a signé avec les témoins et notaires.

suivent les signatures.

Et le dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt dix

En conséquence de la réquisition contenue en l'acte du seize décembre mil huit cent quatre-vingt dix, dont la minute enregistrée précède, Me Edouard Sabot, notaire à Paris soussigné, assisté de :

> M. Paul Boutin, employé, demeurant à Paris rue Barye n°12
> et M. Pierre Fonade, journaliste, demeurant à Paris rue Auber n°12
> témoins instrumentaires

S'est transporté au domicile, à Paris rue Daubigny n°10 de Madame Louise Aspasie Joséphine Bruère, sans profession, veuve de Monsieur Étienne Eugène Camille Personnat,

Où, étant arrivé à deux heures de l'après-midi, il a notifié à la dite dame, veuve Personnat, en parlant à elle-même

L'acte respectueux qui précède, aux termes duquel Mademoiselle Marie Blanche Eugènie Marguerite Personnat, sa fille, lui demande respectueusement son conseil sur le mariage qu'elle a l'intention de contracter avec Monsieur Louis Charles Alexis Daniel Auschitzki, rédacteur journaliste, demeurant à Paris, passage de la Madeleine n°4, et son consentement à ce mariage.

A cette notification, Madame Personnat a répondu qu'elle refusait son consentement au mariage projeté de sa fille avec le dit Monsieur Auschitzki, pour des raisons par elle déjà données à sa fille.

Et requise de signer elle a déclaré être inutile.

Desquelles notification et réponse le notaire soussigné a dressé procès verbal, les jour, mois et an susdits en la présence réelle des deux témoins instrumentaires soussignés.

A l'instant, le notaire soussigné a laissé à Madame Personnat copie en bonne forme, et signé des dits témoins instrumentaires et de Me Sabot notaire, tant de l'acte respectueux qui précède, que de la présente notification.

Lecture faite, les témoins instrumentaires ont signé avec Me Sabot, notaire.

Suivent les signatures.

❶13

N° 62

MAIRIE D'ARCACHON

CANTON D'ARCACHON

ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

Personnat
Marie Blanche Eugénie Marguerite

Copie Certifiée Conforme
à l'Original
ARCACHON, le 7 FEV. 1991
Le Maire Adjoint

Le Vingt huit Mars mil neuf cent vingt neuf vingt deux heures, Marie Blanche Eugénie Marguerite Personnat, née à Privas (Ardèche) le trente un Juillet mil huit cent soixante deux, sans profession, fille de Etienne Eugène Camille Personnat et de Louise Aspasie Josephine Bruère, époux décédés. Epouse de Louis Charles Alexis Daniel Auschitzky.

est décédée en son domicile Villa Cyclamen, Allée Emile Péreire

Dressé, le Trente Mars mil neuf cent vingt neuf dix heures, sur la déclaration de Marcel Rivière trente huit ans. Employé

domicilié à Arcachon ~~et de~~

~~domicilié à~~ qui lecture faite, ~~sont~~ signé avec

Nous Edouard Félix Ramon Bon, Chevalier de la Légion d'honneur Décoré de la Croix de Guerre, Maire et officier de l'Etat Civil de la Ville d'Arcachon approuvant cinq mots rayés nuls.

Rivière

acte de décès d'Eugènie Personnat

acte de décès d'Eugènie Personnat

MAIRIE D'ARCACHON

Le vingt huit mars mil neuf cent vingt neuf, vingt deux heures, Marie Blanche Eugénie Marguerite Personnat, née à Privas (Ardèche) le trente un juillet mil huit cent soixante deux, sans profession, fille de Étienne Eugène Camille Personnat, et de Louise Aspasie Joséphine Bruère, époux décédés. Épouse de Louis Charles Alexis Daniel Auschitzky

Est décédée en son domicile, villa Cyclamen, allée Émile Péreire.

Dressé, le trente mars mil neuf cent vingt neuf. Dix heures, sur la déclaration de Marcel Rivière, trente huit ans, employé, domicilié à Arcachon, qui, lecture faite, a signé avec nous Edouard Félix Ramon Bon, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, Maire et officier de l'état civil de la ville d'Arcachon.
Approuvant cinq mots rayés nuls.

Suivent les deux signatures.

❶ 14

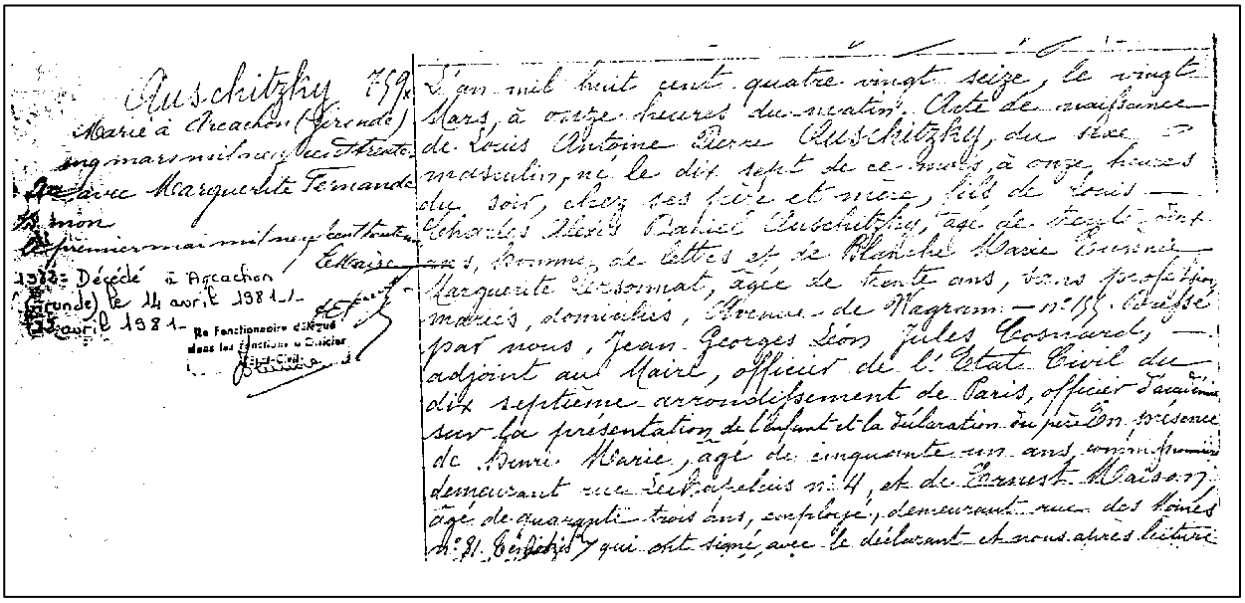

Auschitzky 759
Marié à Arcachon (Gironde)
cinq mars mil neuf cent trente
avec Marguerite Fernande
mon
premier mai mil neuf cent trente
Le Maire
1983 = Décédé à Arcachon
(Gironde) le 14 avril 1981 -
15 avril 1981 -
Le Fonctionnaire délégué
dans les fonctions d'Officier
de l'Etat-Civil

L'an mil huit cent quatre vingt seize, le vingt
Mars, à onze heures du matin. Acte de naissance
de Louis Antoine Pierre Auschitzky, du sexe
masculin, né le dix sept de ce mois, à onze heures
du soir, chez ses père et mère, fils de Louis
Charles Alexis Daniel Auschitzky, âgé de trente deux
ans, homme de lettres et de Blanche Marie Eugénie
Marguerite Lersonnat, âgée de trente ans, sans profession,
mariés, domiciliés, Avenue de Wagram n° 155. Dressé
par nous, Jean Georges Léon Jules Cosnard,
adjoint au Maire, officier de l'Etat Civil du
dix septième arrondissement de Paris, officier d'académie
sur la présentation de l'enfant et la déclaration du père. En présence
de Henri Marie, âgé de cinquante un ans, commissionnaire
demeurant rue Lechapelais n° 4, et de Ernest Maison,
âgé de quarante trois ans, employé, demeurant rue des Moines
n° 81. Ceniekis qui ont signé, avec le déclarant et nous après lecture

acte de naissance de Pierre Auschitzky

acte de naissance de Pierre Auschitzky

L'an mil huit cent quatre vingt seize, le vingt mars, à onze heures du matin. Acte de naissance de Louis Antoine Pierre Auschitzky du sexe masculin, né le dix sept de ce mois, à onze heures du soir, chez ses père et mère, fils de Louis Charles Alexis Daniel Auschitzky, âgé de trente cinq ans, homme de lettres et de Blanche Marie Eugénie Marguerite Personnat, âgée de trente ans, sans profession, mariés, domiciliés, avenue de Wagram n°155. Dressé par nous, Jean Georges Léon Jules Cosnard, adjoint au Maire, officier de l'État Civil du dix septième arrondissement de Paris, officier d'Académie, sur la présentation de l'enfant et la déclaration du père. En présence de Henri Marie, âgé de cinquante un ans, commissionnaire, demeurant rue [.....] n°4, et de Ernest Maison, âgé de quarante trois ans, employé, demeurant rue des Moines, n°81, témoins qui ont signé avec le déclarant et nous après lecture.

en marge :

Auschitzky, marié à Arcachon (Gironde) cinq mars mil neuf cent trente un avec Marguerite Fernande Simon.

Le premier mai mil neuf cent trente un.

Décédé à Arcachon (Gironde) le 14 avril 1981

❶15

N° 18

MAIRIE D'ARCACHON

CANTON D'ARCACHON

ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

[redacted]

19

Auschitzky
Louis Antoine Pierre
et
Simon
Marguerite Fernande

Le Cinq Mars mil neuf cent trente un seize heures trente devant Nous ont comparu publiquement en la maison commune : Louis Antoine Pierre Auschitzky sans profession né à Paris (dix-septième arrondissement) le dix-sept Mars ~~domicilié à~~ (1) (2) mil huit cent quatre vingt seize, trente quatre ans ~~fils de~~ (3) (4) domicilié à Arcachon Allée Emile Péreire Villa Cyclamen fils de Louis Charles Alexis Daniel Auschitzky homme de lettres domicilié à Arcachon Allée Emile Péreire Villa Cyclamen et de Blanche Marie Eugénie Marguerite Personnat, son épouse décédée

D'une part ;

Et Marguerite Fernande Simon sans profession née à Paris (neuvième arrondissement) le dix-sept Septembre mil neuf cent deux, vingt-huit ans domiciliée à Arcachon Allée Brémontier Villa Glenstraë fille de Edouard Georges Auguste Simon et de Alice Jeanne Marie Lépine son épouse, sans profession domiciliés à Arcachon allée Brémontier Villa Glenstraë

D'autre part ;

Copie Certifiée Conforme à l'Original
ARCACHON le 03 ... 1991
Le Maire Adjoint

ARCACHON Gironde

acte de mariage de Pierre Auschitzky

Aucune opposition n'existant

Les futurs époux déclarent avoir passé un contrat de mariage le trois Mars mil neuf cent trente un par devant Me G. Malinvaud, Notaire à Angoulême (Charente)

Louis Antoine Pierre Auschitzky et Marguerite Fernande Simon ont déclaré, l'un après l'autre, vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé, au nom de la Loi, qu'ils sont unis par le mariage.

En présence de Jacques Auschitzky, sans profession et de Pierre Simon négociant à Arcachon témoins majeurs qui après lecture, ont signé avec les époux et Nous Gabriel Léonard Fargeaudeau, Adjoint au Maire de la Ville d'Arcachon, Officier de l'Etat-Civil par délégation du Maire approuvant quatre mots rayés nuls.

Marguerite Simon

Pierre Auschitzky

Jacques Auschitzky

Copie Certifiée Conforme
à l'Original
ARCACHON, le 25 FEV. 1991
Le Maire Adjoint

acte de mariage de Pierre Auschitzky

VILLE D'ARCACHON

Le cinq mars mil neuf cent trente un, seize heures trente, devant Nous ont comparu publiquement en la maison commune : Louis Antoine Pierre Auschitzky, sans profession, né à Paris (dix-septième arrondissement) le dix-sept mars mil huit cent quatre vingt seize, trente quatre ans, domicilié à Arcachon allée Émile Péreire villa Cyclamen fils de Louis Charles Alexis Daniel Auschitzky homme de lettres domicilié à Arcachon allée Émile Péreire villa Cyclamen et de Blanche Marie Eugènie Marguerite Personnat, son épouse décédée.

d'une part

Et Marguerite Fernande Simon, sans profession, née à Paris (neuvième arrondissement) le dix-sept septembre mil neuf cent deux, vingt huit ans, domiciliée à Arcachon allée Brémontier villa Glenstraë, fille de Edouard Georges Auguste Simon et de Alice Cécile Jeanne Marie Lépine, son épouse, sans profession domiciliés à Arcachon allée Brémontier villa Glenstraë,

d'autre part

Les futurs époux déclarent avoir passé un contrat de mariage le trois mars mil neuf cent trente par devant Me G. Malinvaud, notaire à Angoulême (Charente.

Louis Antoine Pierre Auschitzky et Marguerite Fernande Simon ont déclaré, l'un après l'autre, vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé, au nom de la Loi, qu'ils sont unis par le mariage.

En présence de Jacques Auschitzky, sans profession, et de Pierre Simon, négociant à Arcachon, témoins majeurs qui après lecture, ont signé avec les époux et nous Gabriel Léonard Fargeaudoux, adjoint au Maire de la Ville d'Arcachon, officier de l'État Civil par délégation du Maire approuvant quatre mots rayés nuls.

Suivent les signatures.

❶16

MAIRIE D'ARCACHON

CANTON D'ARCACHON

ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

N° 92

Le quatorze avril mil neuf cent quatre vingt un

14 heures est décédé en son domicile, 43 allée Camille Pelletier, Louis antoine Pierre AUSCHITZKY, retraité, né à Paris 17ème (Seine) le 17 mars 1896, fils de Louis Charles alexis Daniel AUSCHITZKY et de Blanche Marie Eugénie Marguerite PERSONNAT veuve de Marguerite Fernande SIMON

AUSCHITZKY

Louis antoine Pierre

Dressé le 16 avril 1981

9 heures 15 sur la déclaration de Irénée Pogala, 33 ans employé

domicilié à Les Lèches

qui lecture faite, et invité à lire l'acte, a signé avec Nous Edouard Guy adjoint au Maire

Copie Certifiée Conforme à l'Original

ARCACHON le 16 NOV. 1990

Le Maire Adjoint

de la Ville d'Arcachon, Officier de l'État Civil par délégation du Maire.

acte de décès de Pierre Auschitzky

acte de décès de Pierre Auschitzky

MAIRIE D'ARCACHON

Le quatorze avril mil neuf cent quatre vingt un 14 heures est décédé en son domicile 43 allées Émile Perrère (c'est Péreire), Louis Antoine Pierre Auschitzky retraité, né à Paris 17ème (Seine) le 17 mars 1896, fils de Louis Charles Alexis Daniel Auschitzky et de Blanche Marie Eugénie Marguerite Personnat. Époux de Marguerite Fernande Simon.

Dressé le 16 avril 1981 9 heures 15 sur la déclaration de Irénée Rogala, 33 ans, employé, domicilié à La Teste

Qui lecture faite, et invité à lire l'acte, a signé avec nous, Edouard Gey, adjoint au Maire de la Ville d'Arcachon, Officier de l'État Civil par délégation du Maire.

Suivent les deux signatures.

❶17

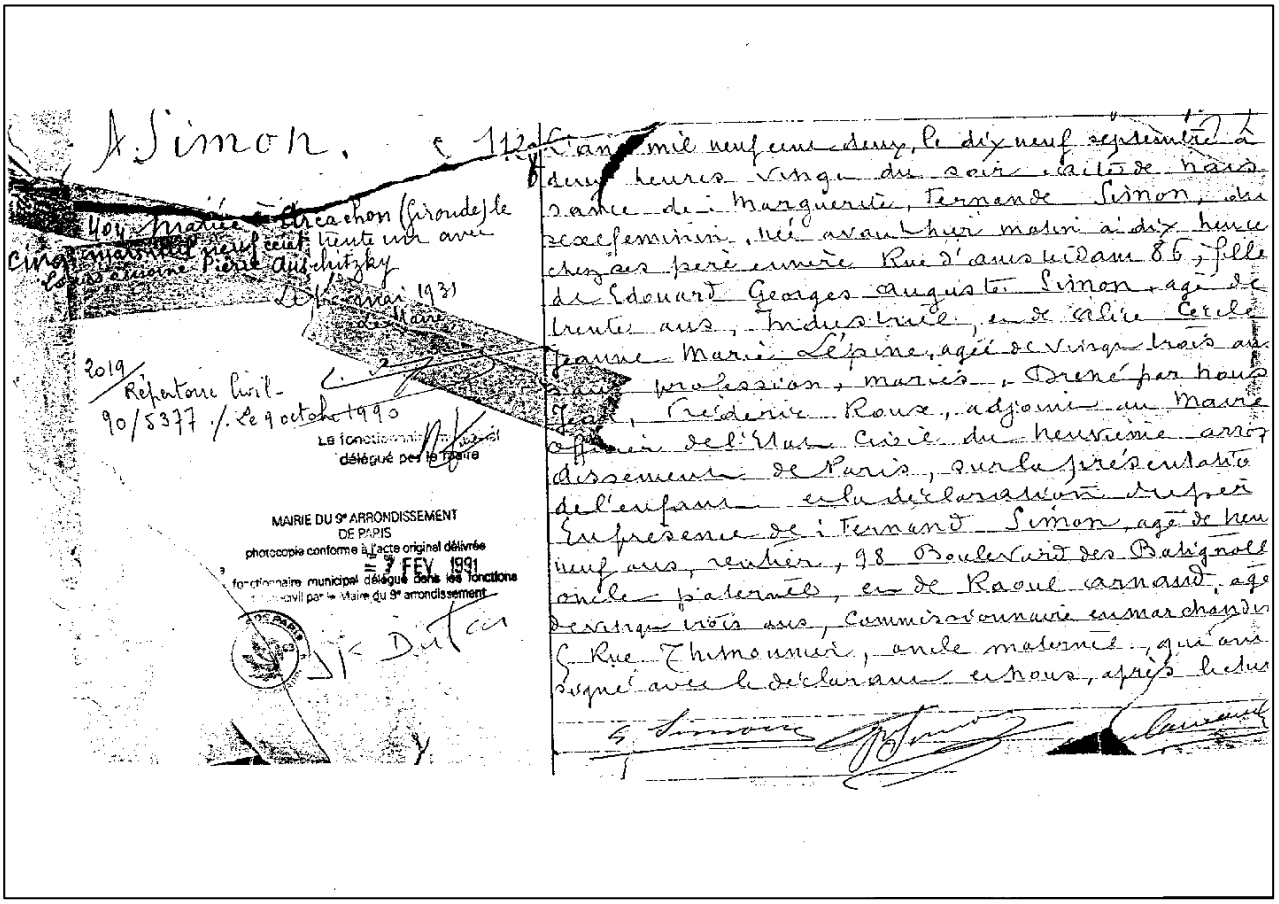

A Simon. 1129

404 Mariée à Arcachon (Gironde) le cinq mars mil neuf cent trente un avec Louis Antoine Pierre Auschitzky

Le 6 mai 1931

Le Maire

2019 Répertoire Civil 90/5377 / Le 9 octobre 1990

Le fonctionnaire municipal délégué par le Maire

MAIRIE DU 9e ARRONDISSEMENT DE PARIS

photocopie conforme à l'acte original délivrée

le 7 FEV 1991

fonctionnaire municipal délégué dans les fonctions d'état civil par le Maire du 9e arrondissement

L'an mil neuf cent deux, le dix neuf septembre à deux heures vingt du soir, acte de naissance de Marguerite, Fernande Simon, du sexe féminin, née avant hier matin à dix heures chez ses père et mère Rue d'Amsterdam 86, fille de Edouard Georges Auguste Simon, agé de trente ans, industriel, et de Alice Cécile Jeanne Marie Lépine, agée de vingt trois ans sans profession, mariés, Dressé par nous Jean, Frédéric Roux, adjoint au Maire officier de l'Etat Civil du neuvième arrondissement de Paris, sur la présentation de l'enfant et la déclaration du père En présence de Fernand Simon, agé de neuf neuf ans, rentier, 98 Boulevard des Batignolles oncle paternel, et de Raoul Arnaud, agé de vingt trois ans, commissionnaire en marchandises 5 Rue Thimonnier, oncle maternel, qui ont signé avec le déclarant et nous, après lecture

E. Simon

acte de naissance de Marguerite Simon

acte de naissance de Marguerite Simon

L'an mil neuf cent deux, le dix neuf septembre à deux heures vingt du soir. Acte de naissance de : Marguerite Fernande Simon, du sexe féminin. Née avant hier rue d'Amsterdam 86, fille de Edouard Georges Auguste Simon, âgé de trente ans, industriel, et de Alice Cécile Jeanne Marie Lépine, âgée de vingt trois ans, sans profession, mariés. Dressé par nous Jean Frédéric Roux, adjoint au Maire, officier de l'État Civil du neuvième arrondissement de Paris, sur la présentation de l'enfant et la déclaration du père. En présence de : Fernand Simon, âgé de trente neuf ans, rentier, 98 boulevard des Batignolles, oncle paternel, et de Raoul Arnaud, âgé de vingt trois ans, commissionnaire en marchandises, 5 rue Thimonnier, oncle maternel, qui ont signé avec le déclarant et nous, après lecture.

Suivent les signatures.

En marge :

Mariée à Arcachon (Gironde) le cinq mars mil neuf cent trente un avec Louis Antoine Pierre Auschitzky.

❶18

– 15[illegible]/4 –

R
Arcachon

N° 98

MAIRIE D'ARCACHON

CANTON D'ARCACHON

ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

Auschitzky
Claude Jean Pierre
RC 266/80 du 20 mai 1980
Le 22 mai 1980
L'adjoint délégué

Le Vingt-neuf Juin mil neuf cent trente deux vingt trois heures quarante est né allée Emile Péreire Villa Cyclamen Claude Jean Pierre

du sexe masculin de Louis Antoine Pierre Auschitzky né à Paris (Seine Dix-septième arrondissement) le Dix-sept Mars mil huit cent quatre vingt seize, sans profession

et de Marguerite Fernande Simon, née à Paris (Seine Neuvième arrondissement) le Dix-sept Septembre mil neuf cent deux sans profession son épouse

domicilié en cette Commune, allée Emile Péreire Villa Cyclamen

Dressé, le Premier Juillet mil neuf cent trente deux seize heures trente sur la déclaration du père

qui, lecture faite, a signé avec Nous Jacques Demiau, adjoint au Maire de la Ville d'Arcachon, Officier de l'Etat Civil par délégation du Maire.

Copie Certifiée Conforme à l'Original
ARCACHON 16 NOV. 1990
Le Maire Adjoint

Pierre Auschitzky

(Gironde)

acte de naissance de Claude Auschitzky

acte de naissance de Claude Auschitzky

MAIRIE D'ARCACHON

Le vingt neuf juin mil neuf cent trente deux, vingt-trois heures quarante est né allée Émile Péreire villa Cyclamen,

Claude Jean Pierre

du sexe masculin. De Louis Antoine Pierre Auschitzky né à Paris (Seine dix-septième arrondissement) le dix-sept mars mil huit cent quatre vingt seize, sans profession

et de Marguerite Fernande Simon, née à Paris (Seine neuvième arrondissement) le dix-sept septembre mil neuf cent deux, sans profession, son épouse

Domiciliés en cette commune allée Émile Péreire, villa Cyclamen.

Dressé le premier juillet mil neuf cent trente deux, seize heures trente sur la déclaration du père qui, lecture faite, a signé avec Nous Jacques Deniau, adjoint au Maire de la Ville d'Arcachon, officier de l'État Civil, par délégation du Maire.

Suivent les deux signatures.

119

Arcachon

N° 27

Du 23 février 1900

Auschitzky

Armand

Jacques

Du Vingt trois février mil neuf cent

à dix heures et demie du matin

Acte de Naissance de Armand Jacques Auschitzky

né le vingt deux février à deux heures vingt du matin

à Arcachon rue Émile Péreire villa Cyclamen

fils de Louis Charles Alexis Daniel Auschitzky

âgé de Trente six ans, profession de homme de lettres

et de Eugénie Blanche Marguerite Personnat

âgée de Trente un ans, profession de (Sans)

domiciliés à Arcachon mariés.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être du masculin

Premier témoin : Bernard Sentuc

âgé de Soixante ans, profession de propriétaire

domicilié à Arcachon

Second témoin : Ferdinand Boigné

âgé de Quarante six ans, profession de Cocher

domicilié à Arcachon

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant

Et ont signé après lecture

Constaté selon la loi par Nous Jean Baptiste James Veyrier Montagnères Maire de la Ville d'Arcachon, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat-civil.

Copie Certifiée conforme à l'Original

ARCACHON, le

Le Maire Adjoint

acte de naissance de Jacques Auschitzky

acte de naissance de Jacques Auschitzky

Du vingt trois février mil neuf cent, à dix heures et demie du matin

Acte de Naissance de Armand Jacques Auschitzky

né le vingt deux février à deux heures vingt du matin, à Arcachon rue Émile Péreire villa Cyclamen. Fils de Louis Charles Alexis Daniel Auschitzky, âgé de trente six ans, profession de homme de lettres, et de Eugènie Blanche Marguerite Personnat, âgée de trente un ans, sans profession, domiciliés à Arcachon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être du masculin.

Premier témoin : Bernard Sentuc, âgé de soixante ans, propriétaire, domicilié à Arcachon.
Second témoin: Ferdinand Boigné, âgé de quarante six ans, cocher, domicilié à Arcachon.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant.

Et ont signé après lecture. Constaté selon la loi par Nous Jean Baptiste James Veyrier Montagnères, Maire de la Ville d'Arcachon, remplissant les fonctions d'officier de l'État civil.

Suivent les signatures.

En marge :

Marié à Arcachon le vingt avril mil neuf cent trente cinq avec Marcelle Marie Augé.

Décédé à La Teste neuf mai mil neuf cent soixante dix neuf.

❶ 20

Auschitzky
Armand Jacques
Augé
Marcelle Marie

AH 60158

MAIRIE D'ARCACHON

CANTON D'ARCACHON

ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

24

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL
PAPIER SPÉCIAL
3F60

N° 22

Le vingt avril mil neuf cent trente cinq neuf heures devant Nous ont comparu publiquement en la maison commune : Armand Jacques Auschitzky, sans profession né à Arcachon le vingt deux février mil neuf cent trente cinq ans, domicilié à Arcachon, Villa Cyclamen, Allée Emile Péreire fils de Louis Charles Albert Daniel Auschitzky, Homme de lettres, domicilié à Arcachon, Villa Cyclamen, Allée Emile Péreire et de Eugénie Blanche Marguerite Personnat, son épouse, décédée.

D'une part ;

Et Marcelle Marie Augé sans profession née à Bordeaux (Gironde) le vingt huit août mil neuf cent trente quatre ans domiciliée à Arcachon Villa Imaguette, Avenue Saint Arnaud fille de Jean Joseph Fernand Augé, sans profession et de Marie Mathilde Jouanger, son épouse, sans profession domiciliés à Bordeaux (Gironde) 20, Rue Constantin.

D'autre part :

Copie Certifiée Conforme
à l'Original
ARCACHON, le 12 NOV
Le Maire Adjoint

MAIRIE D'ARCACHON (Gironde)

acte de mariage de Jacques Auschitzky

Les futurs époux déclarent avoir passé un contrat de mariage, le Dix-huit Avril mil neuf cent trente cinq par devant Me Georges Pierre Cottard, notaire à La Teste (Gironde)

Armand Jacques Auschitzky et Marcelle Marie Augé

ont déclaré, l'un après l'autre, vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé, au nom de la Loi, qu'ils sont unis par le mariage.

En présence de Vincent Gaby, Général du cadre de réserve, Commandeur de la Légion d'honneur, Décoré de la Croix de Guerre, et Alexandre Pellisson, sans profession à Arcachon, témoins majeurs, qui après lecture, ont signé avec les époux et Nous Charles Gabriel Martin, adjoint au Maire de la Ville d'Arcachon, Officier de l'État Civil par délégation du Maire.

Marcelle Augé — Jacques Auschitzky

Gaby — Alexandre Pellisson

Copie Certifiée Conforme
à l'Original
ARCACHON le 16 NOV. 1990
Le Maire Adjoint

acte de mariage de Jacques Auschitzky

MAIRIE D'ARCACHON

Le vingt avril mil neuf cent trente cinq, neuf heures, devant Nous ont comparu publiquement en la maison commune : Armand Jacques Auschitzky, sans profession, né à Arcachon le vingt deux février mil neuf cent, trente cinq ans ; domicilié à Arcachon, villa Cyclamen, allée Émile Péreire, fils de Louis Charles Alexis Daniel Auschitzky, homme de lettres, domicilié à Arcachon, villa Cyclamen, allée Émile Péreire et de Eugènie Blanche Marguerite Personnat, son épouse décédée.

D'une part

Et Marcelle Marie Augé, sans profession, née à Bordeaux (Gironde) le vingt huit août mil neuf cent, trente quatre ans, domiciliée à Arcachon, villa Muguette, avenue Saint-Arnaud, fille de Jean Joseph Fernand Augé**,** sans profession, et de Marie Mathilde Garanger, son épouse, sans profession, domiciliés à Bordeaux (Gironde) 20 rue Constantin.

D'autre part

Les futurs époux déclarent avoir passé un contrat de mariage, le dix-huit avril mil neuf cent trente cinq par devant Me Georges Pierre Cassard notaire à La Teste (Gironde).

Armand Jacques Auschitzky et Marcelle Marie Augé ont déclaré, l'un après l'autre, vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé, au nom de la Loi, qu'ils sont unis par le mariage.

En présence de Vincent Gaby, général du cadre de réserve, commandeur de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, et de Alexandre Pellisson, sans profession à Arcachon, témoins majeurs, qui après lecture, ont signé avec les époux et Nous Charles Gabriel Martin, adjoint au Maire de la Ville d'Arcachon, officier de l'État Civil par délégation du Maire.

Suivent les signatures.

❶21

64

ES 27455

ÉTAT CIVIL

Le neuf mai mil neuf cent soixante-dix-neuf

à onze heures trente

est décédé 3 Allée de l'hôpital, Armand Jacques AUSCHITZKY, sans profession, domicilié à CAZAUX (gironde) 23, rue Edmond DAUGÉ (1)

né à ARCACHON (gironde) le 22 février 1900

fils de Louis Charles Alexis Daniel AUSCHITZKY (1)

et de Eugénie Blanche Marguerite PERSONNAT décédés (1)

son épouse, domiciliés à Époux de Marcelle Marie AUGÉ

Du 10 mai 1979

N° 127

DECES

Armand Jacques AUSCHITZKY

Dressé le dix mai mil neuf cent soixante-dix-neuf

à quinze heures, sur la déclaration de Daniel QUEMENER, âgé de 29 ans, Employé, domicilié à ARCACHON (gironde) (1) (2)

qui, lecture faite et invité à lire l'acte, a signé avec Nous Jean Louis PANEBEUF, Adjoint au Maire, Officier de l'État Civil par délégation.

quatre mots rayés nuls

PHOTOCOPIE CERTIFIÉE CONFORME A L'ACTE ORIGINAL

LA TESTE le 05 MARS 1991

L'OFFICIER D'ÉTAT CIVIL
Pour le Maire
et par délégation
Le Chef du Service
de l'État Civil

(1) Profession.
(2) Degré de parenté avec le défunt (s'il y a lieu).

acte de décès de Jacques Auschitzky

acte de décès de Jacques Auschitzky

Le neuf mai mil neuf cent soixante-dix-neuf à onze heures trente est décédé 3 allée de l'Hôpital, Armand Jacques Auschitzky, sans profession, domicilié à Cazaux (Gironde) 23, rue Edmond Daugé. Né à Arcachon (Gironde), le 22 février 1900. Fils de Louis Charles Alexis Daniel Auschitzky, et de Eugénie Blanche Marguerite Personnat, décédés. Époux de Marcelle Marie Augé.

Dressé le dix mai mil neuf cent soixante-dix-neuf à quinze heures, sur la déclaration de Daniel Quemener, âgé de 29 ans, employé, domicilié à Arcachon (Gironde) qui, lecture faite et invité à lire l'acte, a signé avec Nous Jean-Louis Panabœuf, adjoint au Maire, Officier de l'État civil par délégation.

Quatre mots rayés nuls.

suivent les deux signatures.

❶22

B O R D E A U X

ETAT CIVIL

1 e section
n° 1080 / FH
n° d'ordre 4891

année 1900

EXTRAIT DES MINUTES DES ACTES DE NAISSANCES DE LA MAIRIE DE BORDEAUX

Le vingt huit août mil neuf cent, à 6 heures, est née à Bordeaux (Gironde), Marcelle Marie AUGé, du sexe féminin.-

EN MARGE : Mariée à Arcachon (Gironde) le 20 avril 1935, avec---- Armand Jacques AUSCHITZKY.-

-------- : Décédée à La Teste-de-Buch (Gironde) le 8 juin 1988.-

Certifié conforme.
Délivré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 mars 1991

L'Officier de l'Etat civil,

MAIRIE DE BORDEAUX 1er DCH - ÉTAT-CIVIL

acte de naissance de Marcelle Augé

1[23]

MAIRIE D'ARCACHON

CANTON D'ARCACHON

ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL — PAPIER SPÉCIAL 4

Auschitzky Louis Charles Alexis Daniel

N° 341

Le Quatorze Décembre mil neuf cent trente-sept vingt-deux heures trente est décédé en son domicile, Villa Cyclamen, allée Émile Pereire, Louis Charles Alexis Daniel Auschitzky, né à Bordeaux (Gironde) le quatre Janvier mil huit cent soixante quatre, Homme de lettres fils de Louis Auguste Pierre Charles Auschitzky et de Marie Marthe Angèle Sabatier, époux décédés, Veuf de Marie Blanche Eugénie Marguerite Personnat.

Dressé, le Quinze Décembre mil neuf cent trente-sept-seize heures sur la déclaration de Joseph David, vingt-neuf ans, Employé

domicilié à Arcachon

qui, lecture faite, a signé avec Nous Jean Baptiste Pierre Gustave Lafontaine Chevalier de la Légion d'Honneur, adjoint au maire de la Ville d'Arcachon, Officier de l'État Civil par délégation du maire

Copie Certifiée Conforme à l'Original
ARCACHON, le - 1 OCT. 1990
Le Maire Adjoint
POUR LE MAIRE
L'AGENT DÉLÉGUÉ
À L'ÉTAT CIVIL

D'ARCACHON (Gironde)

acte de décès de Daniel Auschitzky

acte de décès de Daniel Auschitzky

MAIRIE D'ARCACHON

Le quatorze décembre mil neuf cent trente sept, à vingt-deux heures trente, est décédé en son domicile, villa Cyclamen, allée Émile Péreire, Louis Charles Alexis Daniel Auschitzky, né à Bordeaux (Gironde) le quatre janvier mil huit cent soixante-quatre, homme de lettres, fils de Louis Auguste Pierre Charles Auschitzky et de Marie Marthe Angèle Sabatier, époux décédés, veuf de Marie Blanche Eugénie Marguerite Personnat.

Dressé le quinze décembre mil neuf cent trente sept, à seize heures, sur la déclaration de Joseph David, vingt-neuf ans, employé, domicilié à Arcachon,

Qui, lecture faite, a signé avec nous, Jean Baptiste Pierre Gustave [.....], chevalier de la Légion d'honneur, adjoint au Maire de la Ville d'Arcachon, officier de l'État Civil, par délégation du maire.

Suivent les signatures